



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Georgian Downs			
Date	12 août 2023	Heure de départ	19 h 15	
Conditions météorologiques	Partiellement nuageux (Temp. : 20 °C)	Vent	15 km/h Nord-Ouest	
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	8	Courses de qualification	2 AVW	Nombre total d'inscriptions 70
Paris mutuels	\$ 101,297			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Andrew Van'tWout	Juge associé Emma Pote
--------------------------------------	---	----------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Pour la Course 3, disputée le mardi 8 août 2023 – **Ontario Sires Stakes Gold 2^e** Étape – Poulains trotteurs de 2 ans : les conducteurs, Macdonald, McNair et Christoforou, ont formulé leurs opinions sur le départ concernant la décélération de la barrière de départ.

M. Christoforou a exprimé son inquiétude après la Course 8.

Après avoir visualisé plusieurs fois la reprise, les juges ont conclu que le départ avait été équitable, que la course avait été disputée et qu'aucune obstruction n'avait été commise :

1. Les juges n'ont pas vu de décélération de la barrière à l'approche du départ.
2. Tous les chevaux se trouvaient à une distance raisonnable des ailes avant et au moment où la barrière de départ atteignait le poteau de départ.

3. Le premier cheval ayant fait de bris d'allure, le #6, "Elegant Supreme", (Macdonald), n'a jamais raccourci ses foulées avant que le cheval ne fasse son bris d'allure, avant le départ, puis il a continué à faire le sien après avoir atteint le départ pendant plus de 25 foulées.
4. Le second cheval ayant fait de bris d'allure, le #7, "Jack N Abs", (McNair), est resté en retrait jusqu'à ce que tous les autres soient en position et était à un quart de longueur derrière les autres partants quand il a fait le bris d'allure immédiatement avant le départ après celui du #6, "Elegant Suprême".
On a établi que "Jack N Abs" se déplaçait vers l'avant lorsque le cheval avait fait le bris d'allure.
Le cheval a été en bris d'allure prolongé pour plus de 25 foulées consécutives.
5. Le #8, "Spiros", (Christoforou), était encore au trot lorsque la barrière a atteint le départ et a fait un bris d'allure bien après le départ et après avoir été relâché par le juge au départ.
Le cheval a été en bris d'allure prolongé pour plus de 25 foulées consécutives.
6. Le #2, "Indy Be Quick", (Filion), a fait un fait bris d'allure au premier virage, à environ 1/8 de mille après le départ, se trouvait en tête au départ lorsqu'il a fait le bris d'allure il a été noté que les ailes se sont repliées.
Un deuxième bris d'allure a été enregistré pour ce cheval après le poteau de 3/4 de mille.
7. Le #5, "Stony Burke", (Henry), a fait un bris d'allure après le #2, "Indy Be Quick", à son tour.
Le cheval n'avait pas enfreint aucune des règles sur les bris d'allure de la CAJO.
8. Le #3, "Hedge Fund Wizard", (Jamieson), arrivé en 6^e position, a fait un bris d'allure dans le dernier droit.
Il a respecté toutes les règles de la CAJO en matière de bris d'allure et s'est vu attribuer la 5^e position parce que le #7, "Jack N Abs", avait fait un bris d'allure prolongé (25 foulées consécutives ou plus).
9. Les bris d'allure survenus aux #6, "Elegant Supreme", #7, "Jack N Abs", et #8, "Spiros", n'ont pas eu lieu simultanément.
Si une obstruction se produisait à la barrière de départ, les chevaux briseraient allure plus brusquement et simultanément.
10. On notera également que le #9, "Willowtime", (McClure), le vainqueur de la course, se trouvait à l'extérieur des chevaux ayant fait des bris d'allure et a bénéficié d'un départ correct et a été placé en avant depuis le début.

11. Des 38 lignes de course enregistrées sur la page du programme de cette course, deux seulement provenaient de cet hippodrome. Les juges au départ sont différents sur chaque hippodrome et, conformément à la règle 22.03 de la CAJO, ils peuvent adopter des tactiques de départ différentes.
12. Le juge au départ était convaincu que tous les chevaux avaient reçu un bon départ et qu'il n'y avait pas eu de problèmes au départ.
13. Les chevaux qui ont participé à cet événement sont encore considérés comme des trotteurs débutants.

Liens pour les vidéos d'enquête :

<https://youtu.be/Cv-MjtFBYXc>

<https://youtu.be/7deRay3YZbU>

Colin Kelly a conduit aujourd'hui deux courses comportant des sommes ajoutées sur *Century Downs*.

Il devra purger une journée supplémentaire de suspension de conduite le 18 août 2023.

Règle 6.11 de la CAJO

Décision #2301517

Courses :

Course 1 – Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés.

Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #5, "Nevada Rock", a terminé la course avec de l'équipement brisé (protège-genoux).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune